



CRPP - Centre de recherche Paul Pascal

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRPP - Centre de recherche Paul Pascal. 2015, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Université de Bordeaux. hceres-02033573

HAL Id: hceres-02033573

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033573>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre de Recherche Paul Pascal

CRPP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Université de Bordeaux

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Patrick DAVIDSON, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherche Paul Pascal

Acronyme de l'unité : CRPP

Label demandé : UPR

N° actuel : 8641

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M. Philippe RICETTI

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M^{me} Cécile ZAKRI

Membres du comité d'experts

Président : M. Patrick DAVIDSON, CNRS

Experts :

- M. Renaud BACHELOT, Université Technologique de Troyes
- M. Axel BUGUIN, Université Pierre et Marie Curie (représentant du CoNRS)
- M. Jean-Christophe GABRIEL, CEA
- M^{me} Petra HELLWIG, Université de Strasbourg (représentante du CNU)
- M. Talal MALLAH, Université Paris Sud - Orsay
- M. Philippe MARCHAL, CNRS
- M. Christophe TRIBET, CNRS

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Daniel GUILLON

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Bertrand AUDOIN (directeur de l'École Doctorale n°209 SPI)

M^{me} Gaëlle BUJEAN, CNRS, Délégation Régionale

M. Yannick LUNG, Université de Bordeaux

M. Jean-Luc Pozzo, Université de Bordeaux

M. Jean-François TASSIN, CNRS

M. Thierry TOUPANCE (directeur de l'École Doctorale n°40 SC)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre de Recherche Paul Pascal est une Unité Propre de Recherche (UPR) du CNRS, rattaché à l'Institut de Chimie (60 %) et à l'Institut de Physique (40 %). Il a été créé en 1964 et est localisé à Pessac sur le campus de l'Université Bordeaux 1 à laquelle il est lié par convention ; il est rattaché administrativement à l'UFR de Chimie. Les activités du CRRP couvrent tout l'éventail de la chimie à la physique, de manière assez équilibrée, et se sont même récemment étendues vers certains aspects biotechnologiques.

Équipe de direction

L'équipe de direction est constituée du directeur et de quatre sous-directeurs : un chercheur, deux enseignants-chercheurs, ainsi qu'une administratrice générale.

Nomenclature HCERES

Chimie ST4.

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	13	13
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	23 (21,9 ETP)	22 (20,9 ETP)
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	15 (9,3 ETP)	15 (9,3 ETP)
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	19	3
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	70 (63,2 ETP)	53 (46,2)

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	42	
Thèses soutenues	51	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	6	
Nombre d'HDR soutenues	8	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	27	25

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le CRPP est une UPR CNRS dont la qualité scientifique est globalement excellente. L'activité de cette unité de recherche en physico-chimie, historiquement spécialisée surtout en « matière molle », s'est fortement diversifiée, avec succès, depuis environ une dizaine d'années. Sa production scientifique, publiée souvent dans des revues internationales d'excellent niveau, permet à son personnel de bénéficier de nombreuses communications orales invitées. Le rayonnement et l'attractivité du CRPP sont exceptionnels comme l'attestent le nombre des personnels non-permanents, en particulier d'origine étrangère, l'implication des chercheurs et enseignants-chercheurs dans des réseaux nationaux et internationaux, ainsi que leur participation aux diverses instances de l'enseignement supérieur et de la recherche. De plus, le CRPP a une forte tradition de valorisation de ses travaux en vue d'applications industrielles par la prise de brevets, l'exploitation de licences et la fourniture de prestations de services. Cette politique, assez exceptionnelle pour un laboratoire de recherche fondamentale, lui permet d'entretenir un partenariat étroit avec le monde industriel qui se traduit par un financement assez considérable. Les membres de l'unité ont également à cœur de diffuser leurs travaux vers le grand public. L'organisation mutualisée du CRPP lui confère une forte réactivité et une très bonne optimisation de ses moyens financiers et humains. Après une période de prise de risques, les projets de l'unité visent plutôt à exploiter les percées scientifiques effectuées récemment.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts du CRPP sont l'excellence de sa production scientifique, son attractivité, ses collaborations industrielles, son organisation efficace, la qualité de ses personnels et la profondeur de sa prospective scientifique. Les possibilités de l'unité restent nombreuses de par son implantation sur le campus de l'Université de Bordeaux qui héberge d'autres laboratoires partenaires naturels du CRPP (LCPO, ICMCB ...) et de par son appartenance à des Labex et à deux écoles doctorales. De plus, l'unité cultive de nombreuses relations et partenariats industriels et académiques, aux niveaux régional, national et international.

Points faibles et risques liés au contexte

Certaines sources de financement utilisées traditionnellement par le CRPP (financement régionaux et ANR) sont en cours de réduction. L'unité est un exemple type de laboratoire pluridisciplinaire et souffre quelque peu d'un manque de visibilité auprès des bons étudiants physiciens. La diversification des activités de recherche, parfois inhérente à la recherche de financements, peut à terme menacer l'existence de la culture physico-chimique commune. La réorganisation fréquente des équipes permet de mieux s'adapter à l'évolution des sujets de recherche mais conduit parfois à une forte hétérogénéité en leur sein.

Recommandations

A l'aide d'un ensemble varié d'actions locales (séminaires, cours, visites d'expériences, projets communs), la direction devra veiller à maintenir la culture propre et l'identité de l'unité qui assurent son renom et son rayonnement internationaux.

Certaines équipes de création récente (MAFIC, Biotechnologie et bioingénierie) devront être attentives à mieux fédérer les sous-groupes qui les constituent. De manière plus générale, la nouvelle équipe de direction devra particulièrement veiller au bon déroulement des carrières de ses nombreux chercheurs de rang B. Un bon équilibre entre chercheurs et enseignants-chercheurs de rangs A et B devra être maintenu. L'inévitable « course à la promotion », juste reconnaissance de la qualité des recherches des membres de l'unité, peut conduire à une concurrence stérile pour les collaborations internes et/ou des frustrations qui peuvent gravement nuire, à terme, à la très bonne harmonie et à la dynamique régnant actuellement au sein du laboratoire.

L'unité devra poursuivre ses efforts pour atteindre une meilleure attractivité auprès de bons étudiants physiciens, aux niveaux régional, national, voire international, auprès non seulement des universités mais aussi des grandes écoles d'ingénieur.

Dans un contexte de réduction des possibilités de financement et d'entretien d'équipements lourds, une mutualisation à l'échelle du campus de l'Université de Bordeaux de certaines plateformes pourrait être envisagée.

Il serait souhaitable de mener une réflexion sur les perspectives d'embauche de l'unité dans les différentes sections du CoNRS afin d'éviter les risques d'éparpillement.

Enfin, dans la mesure du possible, les équipes NTG et MAFIC devraient tenter d'approfondir leur prospective scientifique afin d'identifier des objectifs scientifiques encore plus innovants.